



Cap Immo Sud

Syndic de Copropriétés et Administrations de Biens

SARL au capital de 5.000 Euros
RC FREJUS B 503 875 676

RÉSIDENTENCE « AZUREA »

Mardi 24 février 2026

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers
Copropriétaires,

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de :

- **Mettre vos ordures ménagères dans des sacs poubelles fermés avant de les déposer dans les conteneurs** pour des raisons d'hygiène et par respect pour le personnel qui assure la collecte.
- **Plier les cartons avant de les déposer dans les poubelles jaunes**, afin d'optimiser l'espace et d'éviter tout débordement.

Comptant sur votre compréhension et civisme.

Bien cordialement,

LE SYNDIC